Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 80 (2018)

Heft: 4

Rubrik: Agro-entreprises : éléments clé de la chaîne de production alimentaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Agro-entreprises, éléments clé de la chaîne de production alimentaire

Nicolas Pavillard est le nouveau président d'Agro-entrepreneurs Suisse. *Technique Agricole* s'est entretenu avec lui de la future orientation de l'association et de ses objectifs personnels.

Roman Engeler

Technique Agricole: Avec une exploitation et une entreprise de travaux agricoles ainsi que votre propre boucherie vous avez sûrement déjà largement de quoi faire. Et vous voilà devenu maintenant président d'Agro-entrepreneurs Suisse. Comment arrivez-vous à tout concilier?

Nicolas Pavillard: Oui, c'est vrai. Je gère une entreprise diversifiée, qui au cours des dernières années s'est développée dans plusieurs directions différentes. Il ne m'est possible de concilier tout cela que parce que mon père m'apporte une aide précieuse. Il s'occupe de la boucherie et il est aussi présent dans l'agro-entreprise.

Mon père et moi avons géré ensemble l'exploitation agricole (communauté entre générations) et nous l'avions intégrée à une communauté d'assolement, en association avec quatre voisins. Depuis la fin de l'année dernière, il m'a remis sa part de l'exploitation.



Nicolas Pavillard (né en 1981), nouveau président d'Agro-entrepreneurs Suisse, est ingénieur agronome EPFZ. Après avoir été actif dans une entreprise de commerce de produits phytosanitaires, il travaille maintenant dans l'exploitation familiale depuis dix ans. Photos: Roman Engeler

Par ailleurs, je peux compter sur une solide équipe de collaborateurs, quatre employés à plein temps et un apprenti dans l'agro-entreprise, ainsi que cinq employés à la boucherie, qui tous sont en mesure de travailler de façon autonome et peuvent très bien me remplacer en cas d'absence. Bien sûr, une certaine coordination est nécessaire, mais nous disposons de structures flexibles.

Combien de temps vous prennent vos fonctions de président d'Agro-entrepreneurs Suisse?

Je ne pourrai répondre à cette question que d'ici un ou deux ans. Mais je pense que cette présidence ne me prendra pas beaucoup plus de temps que ma vice-présidence. Au comité, nous travaillons en équipe et nous nous entraidons. Nous avons aussi un secrétariat qui prend en charge une bonne part du travail. A mon avis, j'y consacrerai environ une demi-journée par semaine.

Agro-entrepreneurs Suisse s'est beaucoup développée ces dernières années, elle est plus professionnelle et elle nécessite davantage de personnel. Comment voyez-vous son évolution sous votre présidence?

Pour moi, le plus important actuellement est la continuité. Je n'ai pas l'intention de révolutionner Agro-entrepreneurs Suisse. Je tiens surtout à sécuriser les objectifs déjà réalisés. D'autres projets sont déjà en cours de planification et nous les traiterons en fonction de leurs priorités. De plus, à la dernière assemblée générale deux nouveaux membres ont été élus au comité et je compte sur eux pour qu'ils apportent de nouvelles idées et impulsions.

Quels sont les défis ou les problèmes immédiats qui se présentent?

Je mentionnerai ici des thèmes tels que l'aménagement du territoire, l'Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV) ou la protection phytosanitaire. Pour nous, l'aménagement du territoire est toujours un sujet brûlant. Une révision doit avoir lieu bientôt, dont l'enjeu sera de déterminer la manière dont les agro-entrepreneurs pourront opérer en zone agricole. En matière de circulation routière, nous collaborons efficacement avec l'ASE-TA. Ce partenariat repose de nouveau sur de bonnes bases et d'autres questions seront probablement traitées conjointement. Le défi actuel est la protection phy-



«Les entreprises de travaux agricoles gagneront encore en importance en Suisse», estime Nicolas Pavillard.

tosanitaire, un thème dont la charge émotionnelle auprès du public est grande et qui nécessitera par conséquent un gros travail de communication. Nous sommes résolus à contribuer intensivement.

De manière générale, ce que l'on appelle les questions d'acceptation devraient prendre à l'avenir plus d'importance encore. Nous voulons informer davantage le public sur nos activités et lui expliquer pourquoi nous nous déplaçons avec de grosses machines (parfois même le dimanche) ou pourquoi nous devons épandre des produits phytosanitaires et des engrais.

Comment les agro-entrepreneurs suisses abordent-ils ces questions et ces défis?

Sur le plan technique, nous traiterons ces aspects dans nos groupes de travail. A cet égard, la communication est bien sûr essentielle, surtout avec nos clients, les agriculteurs, mais aussi avec la population au sens large. Nous devons mieux montrer qui nous sommes et ce que nous faisons. Pour moi, l'agro-entrepreneur est un élément important de la chaîne alimentaire. Et cette importance est appelée à augmenter car, comme les machines agricoles deviennent toujours plus chères et techniquement complexes, elles nécessitent un degré d'utilisation élevé et les agriculteurs décideront de sous-traiter de plus de travaux aux agro-entrepreneurs. C'est une tendance que nous devons aussi expliquer aux responsables politiques. Oublier cet aspect et le négliger dans l'évolution future de la politique agricole serait une erreur.

Une motion a été discutée à la dernière assemblée d'Agro-entrepreneurs Suisse. Son objectif était de redimensionner l'association, en la faisant pour ainsi dire repasser de la «champions league » à la ligue régionale. Elle a été rejetée, mais le nombre de votes favorables et d'abstentions était élevé.

Je tiens à signaler que trois membres sur quatre avant droit de vote ont rejeté cette motion. Dans un tel contexte, les abstentions sont difficiles à interpréter et à catégoriser.

Ressentez-vous, et le comité avec vous, un certain malaise chez les membres?

Nous avons discuté avec les auteurs de la motion. Il se trouve qu'au cours des dernières années nous avons connu une forte croissance et que le budget a plus que doublé. Certains membres sont préoccupés par cette évolution et se posent des questions. Mais pour moi cette évolution repose sur des fondations solides.

Comment le comité aborde-t-il ce problème?

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives à cet égard, car le comité ne s'est pas encore réuni depuis l'assemblée générale. L'évolution qui a eu lieu ne tient pas exclusivement à une idée du comité. Nous avons toujours discuté des changements avec les membres et n'en avons pas lancés sans consultation préalable. Nous prenons toutefois les critiques au sérieux, mais nous tenons aussi à répondre le mieux possible, et de manière professionnelle, aux souhaits et préoccupations des membres de notre association (plus de 350). J'ai mentionné certains projets en attente. Nous ne pourrons les concrétiser qu'avec les ressources en personnel nécessaires, ce qui implique bien sûr des coûts. Pour donner à l'avenir aux décisions du comité une assise plus large auprès des membres, nous souhaitons constituer des commissions spécialisées et des groupes de travail à même de formuler des propositions en matière de développements stratégiques de l'association.

Faut-il s'attendre à certaines corrections dans la stratégie?

Comme je l'ai déjà indiqué, nous prenons au sérieux toutes les questions posées par nos membres. Mais je tiens aussi à souligner que dans leur grande majorité les membres sont satisfaits du travail du comité et de l'orientation de l'association.

Un revirement de notre part est exclu. Je vois cela un peu comme un investissement dans une nouvelle machine. Souvent, aucun résultat n'est visible pendant les premières années, il n'apparaît que plus tard. Nous allons d'abord attendre et le moment venu nous procéderons si nécessaire à certaines corrections.

Notre objectif reste inchangé: offrir à nos membres le meilleur service possible. À cet égard, le comité entend jouer dans la « champions league » évoquée ci-dessus. Nous ne pouvons pas faire face efficacement aux défis auxquels sont confrontés les agro-entrepreneurs et l'agriculture en général avec la structure d'un «club de lique régionale»

L'association est financée par les cotisations des membres et les contributions des sponsors. Ces dernières précisément (cela a été formulé dans la motion) pourraient conduire à une certaine dépendance.

Je tiens à souligner que l'association est

toujours en mesure d'agir de façon autonome et indépendante. L'influence de chaque sponsor individuel diminue au fur et à mesure que la palette de ces sponsors s'élargit. Vue sous cet angle, la dépendance est aujourd'hui plus réduite qu'auparavant.

Que fait l'association en matière de formation continue?

Les agro-entreprises doivent s'améliorer sans cesse, c'est pourquoi la formation, initiale et continue, est pour nous une préoccupation de premier plan. Nous organisons d'ores et déjà certains cours et nous considérons par exemple «Lu-TaCH», le congrès des agro-entrepreneurs qui s'est déroulé pour la première fois en 2017, comme une sorte de session de formation continue.

Nous avons déjà interrogé nos membres à ce sujet et nous avons appris ainsi que deux catégories d'offres étaient souhaitées à cet égard : l'une pour le dirigeant de l'agro-entreprise et l'autre pour ses employés.

Ce programme de cours est-il appelé à s'étendre?

Le potentiel de cours est énorme. Plus qu'une possibilité d'extension, je pense qu'il faut viser un programme mieux ciblé: des cours proposés au moment opportun, avec des intervenants adéquats et organisés dans un lieu approprié.

Comment la situation des collaborateurs se présente-t-elle dans les agro-entreprises: y a-t-il suffisamment de personnel spécialisé bien formé?

Je pense que nous sommes bel et bien confrontés à une certaine pénurie. Certes, il y a suffisamment de jeunes recrues prêtes à travailler un certain temps dans une agro-entreprise. Le problème est de pouvoir les retenir à long terme, par exemple une fois qu'ils ont fondé une famille. À ce moment-là, les horaires de travail doivent pouvoir être adaptés à cette nouvelle situation, ou des vacances doivent être possibles à la période souhaitée et, enfin, il faut aussi que le salaire soit en adéquation avec les conditions de travail.

La profession «Fachkraft Agrarservice» (spécialiste en services agricoles) existant en Allemagne serait-elle transposable en Suisse?

En Allemagne, la création de cette profession a beaucoup apporté, y compris du point de vue de la perception et l'acceptation des agro-entrepreneurs par le public. Chez nous, le potentiel est bien plus faible, et, de ce fait, cet aspect ne figure pas en tête de nos priorités. Actuelle-



«Si nous faisons bien notre travail, nous espérons pouvoir augmenter le nombre de membres», nous a déclaré Nicolas Pavillard.

ment, nous réfléchissons plutôt à une spécialisation dans les écoles pour chefs d'exploitation agricole. Sur ce point, notre association entend collaborer avec ces écoles

À l'assemblée générale, l'aspect «marketing» a été également abordé. À votre avis, les agro-entreprises se sont-elles suffisamment fait connaître en Suisse auprès de leurs clients, les agriculteurs?

Je ne pense pas que les agro-entrepreneurs soient insuffisamment connus de leurs clients potentiels. Certains d'entre eux maîtrisent déjà très bien l'outil marketing. Seulement, ils sont nombreux à ne pas avoir assez de temps de s'en servir. La conférence qui a eu lieu à l'assemblée générale a montré que les médias électroniques notamment offraient de tout nouveaux moyens et possibilités en matière de marketing. Pour moi, le marketing est essentiel, pour les clients certes, mais aussi en ce qui concerne l'agriculture en général et le public au sens large.

Comment voyez-vous l'évolution du rôle des agro-entrepreneurs Suisse?

Je pense que l'importance des agro-entrepreneurs en Suisse est appelée à croître. Comme je l'ai déjà dit, les exploitations agricoles se spécialisent, les machines deviennent de plus en plus complexes et coûteuses, de sorte que beaucoup d'entre elles ne sont rentables que si elles peuvent intervenir sur plusieurs exploitations, et ces interventions nécessitent aussi de la part du conducteur un certain savoir-faire..

Qu'est-ce que cela signifie sous l'angle du nombre de membres?

Si nous faisons bien notre travail, nous espérons pouvoir augmenter le nombre de membres. Certains agro-entrepreneurs ne sont pas encore membres de notre association. Il nous reste donc encore un potentiel à exploiter.

Les agro-entrepreneurs ont organisé l'année dernière pour la première fois un congrès national, «LuTaCH 2017». Y en aura-t-il une nouvelle édition?

Une nouvelle édition est prévue, elle aura de nouveau lieu à Fribourg en 2020 et le lieu est déjà réservé. Nous avons eu des retours très positifs après notre premier congrès, ce qui nous motive beaucoup pour une deuxième édition.

Une stratégie remise en question, puis confirmée

Ces dernières années, Agro-entrepreneurs Suisse s'est doté de structures professionnelles, a mis en place un concept de sponsoring et a renforcé l'effectif de son secrétariat. Une stratégie qui a nécessité beaucoup de travail tant de la part des organes œuvrant plutôt sur un plan stratégique que des organes opérationnels. L'association a adopté un nouveau positionnement vis-à-vis de l'extérieur, a lancé le magazine des membres Agroluchs publié trimestriellement en deux langues, a organisé la première édition du « LuTaCH », un congrès destiné aux agro-entrepreneurs, et a lancé également des idées nouvelles en matière de formation continue.

Une stratégie que tous les membres ne voient pas forcément d'un bon œil. En effet, peu avant la tenue de la 15^e assemblée générale de l'association, une pétition a été présentée, exigeant quasiment un recentrage sur l'essentiel (à savoir une réduction de certains activités et moins de dépendance vis-à-vis des fonds des sponsors) et visant aussi une baisse des cotisations des membres. Le comité a fait valoir qu'une acceptation de cette pétition allait réduire à néant le travail de restructuration de ces dernières années. Au vote, 52 des membres présents se sont exprimés contre cette pétition (avec 23 abstentions et 17 voix pour).

Willi Zollinger (président) et Thomas Estermann (membre du comité) ont présenté leur démission du comité. Fernand Andrey. agriculteur, agro-entrepreneur et entrepreneur de transports à Saint-Sylvestre (FR), ainsi que Christian Kuhn, entrepreneur de travaux agricoles et communaux, de Zurich, y ont été élus. Nicolas Pavillard, jusque-là vice-président, devient le nouveau président de l'association.



Membres nouveaux et sortants d'Agro-entrepreneurs Suisse: Thomas Estermann, Willi Zollinger, Christian Kuhn, Fernand Andrey et Nicolas Pavillard (de gauche à droite).

Rétrospectivement, on peut dire que 2017 a été une année riche en événements pour l'association et le comité. Ceux-ci se sont attelés à une tâche gigantesque en organisant e la première édition du « LuTach », en collaboration avec le comité d'organisation. Toutefois, le budget a été respecté et les participants se sont déclarés satisfaits de cet événement XXL. Le potentiel d'amélioration a déjà été déterminé et sera mis en œuvre lors de la prochaine édition

Les statuts, rejetés lors de la dernière assemblée car incomplets, ont été approuvés. Parallèlement à certaines précisions, principalement d'ordre rédactionnel, les prestations et obligations des membres sont décrites de façon plus concrète, plusieurs catégories d'adhésions sont devenues possibles et la durée de fonction des titulaires de mandats a été réglementée de manière homogène. Le budget pour l'année en cours, qui non seulement prévoit des cotisations plus élevées pour les membres et les sponsors, mais aussi, du fait du renforcement des effectifs du secrétariat, des coûts salariaux plus élevés, table, pour un chiffre d'affaires d'à peine 500000 francs, sur un excédent d'un peu plus de 3000 francs. Le budget a été approuvé, tout comme le programme d'activités, qui comprend cette fois encore divers cours spécialisés mais également des rencontres conviviales.

Quels sont les changements en perspective?

Il est évident que l'on peut toujours s'améliorer. Nous avons un groupe de travail qui réfléchit sur ce point. Il est envisageable de proposer des contenus de programmes en français. Une place un peu plus importante sera accordée à l'exposition et les pauses entre les exposés seront peut-être aussi un peu plus longues. Mais le concept de base en tant que tel ne sera pas modifié.

Merci beaucoup pour cet entretien. L'ASETA et Technique Agricole vous souhaitent plein succès dans vos nouvelles fonctions et seront heureux de collaborer avec yous!